

# LA PRESSE EN REVUE...

LUNDI 19 JUIN 2017

## SOMMAIRE

- 1) Les autres gauches
- 2) Le Code du Travail : le souci premier
- 3) Un groupe FI à l'AN
- 4) Une grave crise démocratique se profile
- 5) Bon voyage...



Diez Gérard La Presse en Revue

## I) Face à Valls en Essonne, les autres gauches irréconciliables



Ulysse Rabaté (gauche) discute avec des jeunes habitants des Tarterêts © L.E.

**Dans la première circonscription de l'Essonne, Manuel Valls brigue un quatrième mandat de député. Il est en ballottage avec Farida Amrani, candidate de La France insoumise, qui veut faire tomber celui qui incarne « tout ce qu'on ne veut plus voir en politique ». Mais les désaccords avec le candidat PCF, vaincu au premier tour, pourraient lui coûter les voix qu'il lui manque pour gagner au second.**

« Vous êtes venus chez moi ! », lance un homme, hilare, depuis la fenêtre de sa Clio. « Vous avez parlé à ma femme, j'ai vu votre tract et j'ai voté pour vous ! » Eux, ce sont Farida Amrani et Ulysse Rabaté, la candidate France insoumise et son suppléant, qui affrontent Manuel Valls, député sortant, au second tour des législatives dans la 1<sup>re</sup> circonscription de l'Essonne (Évry, Courcouronnes, Corbeil-Essonnes, Bondoufle, Villabé et Lisses). Dimanche, ils y ont obtenu 17,61 % des voix contre 25,45 % pour l'ancien premier ministre.



Dans la cité des Tarterêts, à Corbeil-Essonnes. © L.E.

Avec un taux de 59,89 %, l'abstention est encore plus forte ici qu'au niveau national. Ce mardi soir, les candidats vont au contact des habitants de la cité des Tarterêts (Corbeil-Essonnes) pour tenter de mobiliser un fort électorat potentiel qui leur a fait défaut au premier tour. Des femmes, assises en demi-cercle sur le trottoir, vendent tissus et boissons fraîches. L'une d'entre elles, vêtue d'un pagne : « Valls nous aime pas. Si Dieu le veut, on va le battre. »

« On pensait que le rejet de Valls aurait plus mobilisé », se désole Ulysse Rabaté, qui vit à Corbeil-Essonnes, dont il est conseiller municipal d'opposition. « Il y a un fort désintérêt de la politique, et on combat quelqu'un qui en est responsable en grande partie. Ici, c'est la circonscription de Dassault [Serge, ancien maire de Corbeil et sénateur de l'Essonne – nldr] et Valls, ils l'ont

beaucoup abîmée et ont creusé le fossé entre les citoyens et la politique. » Dans le bureau de vote le plus proche, l'abstention s'est élevée à 81 %. « Il y a un paradoxe, note-t-il. C'est le bureau où nous faisons le meilleur score à la présidentielle et le plus mauvais aux municipales. » Parmi les causes que relève

Les deux insoumis reçoivent un large appui en dehors de leur circonscription. Chercheurs, politiques, associatifs, membres de la société civile ont notamment appelé publiquement à soutenir cette candidature dans une tribune publiée dans le Club de Mediapart. « Ah tiens, on a reçu un beau message de Pouria [Amirshahi, député qui a quitté le PS au cours de son mandat – nldr] sur Twitter ! » salue Mohammed. « Ah, il tape fort ! » s'amuse Ulysse Rabaté.

Une femme, la cinquantaine, drapée dans un long foulard bleu gris, interpelle les militants à la volée : « C'est pas encore fini ? Vous croyez que vous allez faire changer les gens d'avis à la dernière minute ? » tempête-t-elle, alors que la petite fille à qui elle tient la main trépigne. « Entre la peste et le choléra, de toute façon, c'est la mort au bout », dit-elle, sans savoir qu'elle se trouve en face de la candidate insoumise. « Valls, c'est la peste et le choléra », lui rétorque Farida Amrani. La dame ne veut rien savoir. Elle n'y croit plus. « Dans le quartier, on n'a plus d'éclairage public.

À chaque fois que je demande, on me renvoie vers la municipalité, qui me dit d'aller voir le conseil départemental... À cause de ça, les gens n'ont pas pu aller à la mosquée, c'est des petits vieux ! » Farida Amrani acquiesce et compatit. « Ça fait quarante ans que j'habite ici, il n'y a pas de raison que ça change ! » conclut, désabusée, cette habitante des Tarterêts.

« C'est ces mecs qui se sont pas réveillés dimanche ! » rit un jeune homme, plus loin, accablant ses camarades devant les candidats : « Moi, je leur enlève leur nationalité ! » Les références à Valls sont légion ce soir-là, à deux pas de l'endroit où il a été traité de « girouette » par un habitant des Tarterêts, dans une vidéo, reprise notamment par Dieudonné pour sa campagne. Joe, habitant des Tarterêts, pas loin de la trentaine, est venu donner un coup de main aux militants pour faire chuter l'ancien premier ministre : « Toute la France regarde la première circonscription. Valls a fait du mal à la France. La question, c'est : "Est-ce que nous sommes capables de lui mettre la claque qu'il mérite ?" » Il fait de cette élection une affaire presque personnelle : « Honte à moi le premier si on n'y arrive pas. »

**« Ils cherchaient Valls, c'est tout ce que je sais ! »**

Jeudi matin, séance de tractage dans les allées du marché d'Évry. Autour de Farida Amrani gravitent micros et caméras. Quelques heures plus tôt, celle qui est élue municipale à Évry, cadre dans l'administration territoriale et syndicaliste, répondait, nous dit-elle, aux questions de Radio Canada et de la télévision marocaine 2M. Mohammed, chargé de communication de la candidate, s'agace des questions de certains journalistes : « La personne qui regardera l'émission, je ne suis pas sûr qu'elle soit intéressée par la nuance de bleu sur nos tracts. » Ce second tour est devenu un événement national, sinon plus. « Tout le monde se pose la question de savoir comment une "inconnue du grand public" peut être en position de battre Valls. C'est la preuve que tout est possible ! » se réjouit Farida Amrani.



Farida Amrani répond aux journalistes sur le marché d'Évry. © L.E.

Les deux insoumis reçoivent un large appui en dehors de leur circonscription. Chercheurs, politiques, associatifs, membres de la société civile ont notamment appelé publiquement à soutenir cette candidature dans une tribune publiée dans le Club de Mediapart. « Ah tiens, on a reçu un beau message de Pouria [Amirshahi, député qui a quitté le PS au cours de son mandat – nldr] sur Twitter ! » salue Mohammed. « Ah, il tape fort ! » s'amuse Ulysse Rabaté.



Capture d'écran Twitter

Une contradiction relevée par ce dernier : « Il y a un énorme engouement national autour de notre candidature, dans laquelle beaucoup de gens se reconnaissent. Mais ce ne sont pas eux qui votent ici. » Vengeur, Benoît Hamon, qui avait soutenu le candidat PCF Michel Nouaille au premier tour, appelle maintenant à voter Amrani pour battre Valls, « sans hésiter ». Une commerçante commente la déferlante de journalistes qui vient de passer devant son stand de traiteur : « Ils cherchaient Valls, c'est tout ce que je sais ! »

De son côté, celui-ci mène une campagne bien plus discrète. Jointe par tous les canaux imaginables, son équipe n'a pas donné suite aux demandes répétées d'entretien. Sur Twitter, la #TeamValls s'applique à relayer les événements auxquels il participe, a posteriori seulement. L'ancien maire d'Évry, qui brigue un quatrième mandat de député, ne s'adresse qu'à la presse locale. « Manuel Valls fait la campagne la plus discrète possible. Dès qu'il y a un peu de bruit, ça réveille des tensions et ça joue contre lui, tance Ulysse Rabaté. Il compte sur une

une abstention record pour garder le pouvoir. »

Ni le parti socialiste ni La République en marche (LREM) ne l'ont investi, mais aucun ne lui a non plus opposé de candidat. Valls bénéficie du soutien d'anciens cadres socialistes (Bernard Cazeneuve, Laurence Rossignol, Jean-Yves Le Drian) ainsi que celui des maires des six communes de sa circonscription. Cinq d'entre eux sont de droite. « Rien d'étonnant », glisse Ulysse Rabaté, pour qui ce second tour constitue également un combat gauche contre droite. Autre soutien de poids, celui de Serge Dassault en personne, sénateur et ancien maire de Corbeil-Essonnes, condamné en première instance en février 2017 à deux millions d'euros d'amende et cinq ans d'inéligibilité pour blanchiment de fraude fiscale et mensonge sur son patrimoine. Le sénateur, qui n'exclut pas de se représenter aux sénatoriales de septembre 2017, puisqu'il a fait appel de la décision du tribunal et que le procès n'aura lieu qu'après l'échéance, s'inquiète des « propositions irréalistes » des insoumis, qui « font peser de graves menaces sur notre pays et n'apporteraient aucune solution concrète pour notre territoire ». Commentaire de Farida Amrani : « Serge Dassault a toujours soutenu Valls, ils sont sur la même ligne politique, alors pourquoi pas ? » Pour l'anecdote, la permanence corbeil-essonnoise de Manuel Valls est toujours ornée d'une imposante rose au poing.



Permanence de Manuel Valls à Corbeil-Essonnes. © L.E.

« Nous sommes face à une candidature extrême, radicale, dangereuse pour le territoire », nous confie un proche de Valls, qui assure : « Les communistes eux-mêmes ne soutiennent pas cette candidature. » Une référence au coup de théâtre survenu mardi après-midi. Le candidat sans étiquette (sinon celle de la « majorité présidentielle ») publie sur Twitter un message de soutien à sa personne d'élus communistes de sa ville d'Évry.



Capture d'écran Twitter

### L'impossible union de la gauche locale

« Une catastrophe, incompréhensible et condamnable », bouillonne Michel Nouaille, candidat du PCF défait au premier tour des législatives. Pour autant, il refuse de soutenir ouvertement Farida Amrani et Ulysse Rabaté, contre qui il est « très en colère ».

« Ils ont refusé tout contact depuis 18 mois. Au PCF [dont ils sont tous deux issus – ndlr], ils ont boycotté toutes les réunions et se sont assis sur le vote des adhérents. Pareil pour les réunions de La France insoumise, même celle où ma candidature a été proposée par les groupes d'appui de Corbeil et d'Évry. »

Début février, Jacques Simon, l'animateur du groupe d'appui JLM2017 d'Évry, s'était désolé de la nomination des deux candidats par La France insoumise, au mépris des militants locaux, dans un communiqué adressé au comité national de la FI : « Comme partout en France, les groupes d'appui locaux de Corbeil-Essonnes et Évry qui regroupent l'essentiel des forces militantes de la circonscription se sont réunis le 30 novembre 2016. Ce soir-là, ils ont clairement affiché leur rejet des candidatures de Farida Amrani et d'Ulysse Rabaté qui ne s'étaient d'ailleurs pas présentés devant l'assemblée générale. »



Michel Nouaille, candidat du PCF au premier tour des législatives. © L.E.

« Ce n'est plus le débat, considère Ulysse Rabaté. L'enjeu, c'est de dépasser largement l'addition de nos deux listes. Aujourd'hui, on est soutenus par toute la France. » « La commission nationale de La France insoumise s'est réunie, et Farida et Ulysse ont été choisis parmi d'autres candidats, tranche Bruno Piriou, conseiller municipal d'opposition (avec Rabaté) à Corbeil-Essonnes et ancien membre du PCF. Le résultat du premier tour montre qu'ils ont eu raison. » « À qualité politique équivalente, entre un homme blanc de plus de cinquante ans et une femme de quarante ans, issue de la diversité, on choisit cette dernière. Si on veut le renouvellement de la classe politique... », explique encore Piriou. « Qu'il reste scotché là-dessus, c'est son problème, ajoute celui qui conseille les deux insoumis. Michel Nouaille est incapable de dire qu'il faut voter pour Farida Amrani, il est aigri, amer et triste. » 2 165 voix séparent les insoumis de Manuel Valls, soit peu ou prou le score de Michel Nouaille. Bruno Piriou n'a pas de mots assez durs pour son ancien camarade de parti : « S'il n'avait pas été candidat, nous serions devant Valls au premier tour. »

Cette bataille picrocholine n'est qu'un nouvel épisode de l'éparpillement des forces de gauche depuis l'élection municipale de 2014 à Corbeil-Essonnes. Face au système Dassault, que dénonce Michel Nouaille, « toute la gauche était prête à s'unir dès le premier tour, à condition que ce ne soit pas Bruno Piriou en tête de liste, dit-il. Il a confirmé sa candidature et trois listes de gauche se sont présentées au premier tour. » Celui-ci se félicite de son côté d'être arrivé devant la liste PS menée par Carlos Da Silva, alors suppléant de Manuel Valls à l'Assemblée nationale. « Vous vouliez que je fasse liste commune avec Valls ?! Le Valls de 2014 n'est pas celui de 2010. Un an plus tôt, il avait dit que "les Roms [avaient] vocation à revenir en Roumanie ou en Bulgarie", des propos de facho ! » Dernier épisode en date d'une longue série d'échecs d'union de la gauche locale.

Pour Michel Nouaille, il est désormais également « impensable de voter Valls ». « Mais comme Jean-Luc Mélenchon après le premier tour de la présidentielle, j'estime ne pas être "directeur de conscience". Les gens connaissent mon engagement, ils savent très bien pour qui je vais voter. Mais je suis tellement en colère contre les méthodes de Farida Amrani et Ulysse Rabaté que je ne peux pas appeler à voter pour eux. » La déclaration des élus communistes d'Évry en faveur de Valls aura cependant forcé la fédération PCF de l'Essonne à appeler publiquement à voter Amrani dans un communiqué. Europe Écologie-Les Verts, qui avait soutenu Michel Nouaille au premier tour, refuse également de soutenir les insoumis, les renvoyant dos-à-dos avec l'ancien premier ministre.

Attablé à une terrasse de la place du marché de Corbeil-Essonnes, Auguste\* déguste un demi. « Moi, je suis en marche ! » se félicite-t-il. Adhérent de longue date au PS à Évry, il l'a quitté en 2007 pour rejoindre l'UMP, où officiait son ex-copine. « Au PS, je militais pour rien, je payais pour rien. » Ce père de famille franco-congolais, qui a rejoint En Marche! il y a seulement deux mois, semble incarner la synthèse macroniste à lui seul. Il ne mâche pas ses mots quant au PS vallsiste : « Valls a servi la France, mais il a voulu simplement privilégier ses propres intérêts, accéder au plus haut niveau. Si on le connaît, c'est quand même grâce à l'électorat de banlieue. Il a tué le PS, il est responsable du bilan du PS, mais il ne veut pas assumer ; ce n'est pas un politique », condamne le «

## II) Un Code du Travail déjà rongé par les exigences patronales



Gare d'Évry-Courcouronnes. © L.E.

marcheur ». « J'habitais à Évry quand, au marché aux puces, il a dit : "Mettez-moi quelques Whites, quelques Blancos" [en 2009 – ndlr]. À un moment donné, ça vous choque. Le PS s'est servi de nous, les habitants de banlieue. » Il va encore plus loin, sans un regard aux candidats insoumis : « Pour moi, la gauche n'existe plus. » Dimanche, il votera probablement blanc. « Il n'y a pas de candidat En Marche! ici ! » On ne la lui fait pas.

\*Le prénom a été changé.

[mediapart.fr](http://mediapart.fr)

[LAPRESSEENREVUE.EU](http://LAPRESSEENREVUE.EU)



PARIS (Reuters) - Le taux de participation au second tour des élections législatives s'élevait à 17,75% des inscrits en France métropolitaine dimanche à midi, en baisse par rapport aux précédentes éditions de ce scrutin, a annoncé le ministère de l'Intérieur.

Au premier tour, dimanche dernier, il s'élevait à la même heure à 19,24%.

Lors des élections législatives passées, le taux de participation au second tour à la mi-journée en métropole s'était établi à 21,41% en 2012, à 22,89% en 2007 et à 20,79% en 2002.

(Antoine Boddaert et Myriam Rivet, édité par Henri-Pierre André)

**Participation en baisse à 17,75% à midi pour le second tour des législatives**



9 mars 2016, Paris. Mobilisation contre la loi El Khomri à l'appel des syndicats et syndicats étudiants. ©Julien Jaulin/hanslucas

**Alors qu'Emmanuel Macron prépare des ordonnances pour démanteler un peu plus la législation sociale, cette offensive s'inscrit dans la lignée d'attaques contre les droits des travailleurs initiée par ses prédécesseurs. Exemples dans quatre domaines.**

Malgré un jeu trouble de communication autour du contenu réel des ordonnances à venir pour réformer le Code du travail, le gouvernement semble confirmer par petites touches qu'il envisage bien d'explorer les pistes ultraréggressives contenues dans le document de la Direction générale du travail (DGT), publié par Libération la semaine dernière (voir notre article page 5). Que ce soit pour tenter d'achever la hiérarchie des normes et le principe de faveur – déjà largement minés par le passé –, pour faciliter et abaisser encore le coût des licenciements, pour restreindre les possibilités de contestation des licenciements abusifs devant les prud'hommes ou pour neutraliser les instances représentatives du personnel, le gouvernement Philippe n'aura qu'à s'inscrire dans l'entreprise de démolition au long cours lancée par les précédents gouvernements de droite comme de gauche. Pour le seul quinquennat Hollande, notons la loi de sécurisation de l'emploi de 2013, puis la loi Rebsamen et la loi Macron en 2015 et, enfin, la loi El Khomri en 2016.

Le précédent quinquennat, marqué par une accélération dans la dynamique de démantèlement des droits des salariés, a acté un tournant pour le Code du travail, censé devenir un outil de compétitivité plus qu'une garantie de protection des droits des travailleurs.

### 1. Une hiérarchie des normes bouleversée

Fortement remise en cause par la loi El Khomri en 2016, la hiérarchie des normes et le principe de faveur en droit du travail subissent en réalité des coups de boutoir depuis des années. S'il n'est pas inscrit dans le Code du travail en tant



L'introduction d'une requête écrite complexe pour le commun des salariés a déjà fait chuter le nombre de saisines d'environ 30 à 40% sur les trois plus gros conseils de prud'hommes. Photo : Guillaume Clément

que tel, le principe de faveur – qui consiste à appliquer la disposition la plus favorable au salarié en cas de conflits entre deux normes – s'est imposé comme un principe général du droit du travail par une jurisprudence constante. Une notion que le législateur vide progressivement de son sens depuis 2004. En effet, la loi Fillon du 4 mai 2004 sur la formation professionnelle avait créé une première brèche dans ce principe de faveur en ouvrant la possibilité pour un accord de niveau inférieur de comporter des dispositions moins favorables que l'accord de niveau supérieur, mais en excluant certains domaines de ces atteintes (salaires minimaux, classifications, garanties collectives en matière de protection sociale complémentaire, mutualisation des fonds destinés à la formation professionnelle) et à condition que la norme supérieure ne l'interdise pas expressément. Un nouveau cap a été franchi avec la loi du 20 août 2008, qui a permis d'outrepasser le verrouillage de l'accord de branche par accord d'entreprise pour les sujets suivants : le contingent d'heures supplémentaires, l'aménagement du temps de travail, la mise en place de conventions de forfaits et le fonctionnement du compte épargne temps. La loi travail n'a fait qu'agrandir cette brèche en donnant la possibilité à l'employeur et aux syndicats entreprise par entreprise de déroger aux dispositions posées par les accords de branche ou la loi sur tout ce qui concerne la durée ou les horaires de travail. Surtout, cette loi a posé un nouveau cadre réglementaire actant une articulation autour de trois niveaux, qui abolit de fait le principe de faveur : ce qui relève de l'ordre public, ce qui relève de la négociation collective et ce qui relève des dispositions supplétives, c'est-à-dire les décisions que peut prendre l'employeur en l'absence d'accord collectif. L'enjeu des ordonnances Macron consiste à étendre cette logique à l'ensemble du Code du travail.

## 2. Des licenciements facilités

De la loi dite de sécurisation de l'emploi en 2013 à la loi El Khomri, le quinquennat Hollande a été émaillé de réformes du Code du travail facilitant les licenciements économiques. Première de la série, la loi de sécurisation de l'emploi a notamment réduit les possibilités de contester ces licenciements en justice en fondant le plan social sur un accord d'entreprise majoritaire ou un document unilatéral de l'employeur validé par l'administration. À peine l'encre sèche, le gouvernement a ensuite embrayé sur la loi Macron en 2015.

La situation dramatique des 1 700 salariés de Tati, menacés de licenciement, en est la conséquence directe (lire également page 10). La loi Macron dispose qu'en cas de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire, les moyens du PSE sont évalués en fonction de l'entreprise et non plus du groupe auquel elle appartient. C'est le borborygme dans lequel se trouve aujourd'hui l'enseigne d'habillement. Comme l'explique l'avocat des salariés, Me Mounir Bourhaba : « Éram, propriétaire de la marque Tati, n'assiste pas aux discussions du plan social et ne met pas d'argent alors qu'il a une obligation morale et sociale de contribuer à ce plan social. Pour l'instant, il n'y a pas de primes supralégales et les moyens de la cellule de reclassement sont assez indigents, l'État a même proposé de participer financièrement à cette cellule pour que les employés puissent bénéficier d'une formation décente... »

Avec cette loi, le risque de voir se multiplier les faillites d'entreprises orchestrées par les maisons mères est réel. « Elle donne un blanc-seing aux groupes pour se détourner d'une de leurs filiales en l'asphyxiant, constate l'avocat. Tati n'allait pas très bien, mais Éram a cessé de financer l'enseigne, qui n'était pas en situation de payer ses dettes. »

La loi El Khomri est venue s'ajouter en août 2016 au panel de dispositifs donnant les coudées franches aux patrons pour dégraisser. Le plan social à la Voix du Nord illustre les dérives de ce texte.

Alors que le journal était en bonne santé, avec 5,4 millions de bénéficiaires en 2015, il a suffi de quatre trimestres de baisse de chiffre d'affaires consécutifs pour envisager, début 2017, 178 licenciements sur 700 salariés. La loi travail a en effet élargi et précisé les critères « de difficultés économiques » pour recourir à un PSE. Les chutes de chiffres d'affaires, même périodiques, constituent désormais un motif valable de licenciements au nom de « la sauvegarde de la compétitivité ».

## 3. Des Prud'hommes de moins en moins accessibles

Présentés comme des risques rédhibitoires pour le patronat, les recours des salariés devant les prud'hommes ont eux aussi subi plusieurs restrictions ces dernières années. Si face à la levée de boucliers syndicaux, l'exécutif sous François Hollande avait finalement reculé en 2016 sur le plafonnement des indemnités accordées aux prud'hommes pour les salariés victimes de licenciements abusifs, la loi travail avait néanmoins acté un barème indicatif à destination des juges. Un compromis sur lequel compte bien revenir Emmanuel Macron en réintroduisant cette notion de plafonnement, afin de sécuriser les employeurs, qui pourront ainsi provisionner les coûts potentiels de recours contre des licenciements sans cause réelle et sérieuse. Mais avant cela, le gouvernement socialiste avait déjà fait en sorte de rendre plus difficile l'accès à cette juridiction de proximité, en réformant, par le biais de la loi Macron de 2015 et de ses décrets d'application, la procédure de saisine. L'introduction d'une requête écrite extrêmement complexe pour le commun des salariés a fait chuter le nombre de saisines d'environ 30 à 40 % sur les trois plus gros conseils de prud'hommes dans les premiers mois de son application (voir notre édition du 20 avril 2017). Un phénomène d'autant plus prononcé pour les référés, où les salariés avaient plus tendance à déposer leur demande seuls.

## 4. Une représentation des salariés attaquée

Le nouveau gouvernement prône l'importance de la « confiance » dans le dialogue social en entreprise, mais veut réduire le pouvoir des instances représentatives du personnel (IRP). Les anciens ministres du Travail avaient déjà ouvert la brèche. Avant 2015, l'employeur pouvait imposer dans une entreprise de moins de 200 salariés le regroupement du comité d'entreprise et des délégués du personnel en une instance unique. Le ministre Rebsamen a relevé le plafond à 300 salariés et ouvert la délégation unique du personnel (DUP) au CHSCT. Au-delà de 300 salariés, l'employeur est obligé d'obtenir un accord collectif majoritaire pour la mettre en œuvre. Résultat observé sur le terrain : une vraie perte de représentation avec moins d'élus, et moins d'heures de délégation. « Quand le directeur a proposé la DUP à la CPAM de Haute-Loire, explique Céline Lioutaud, secrétaire syndicale CGT des organismes sociaux du département, nous y étions opposés car nous perdions des élus et nous devions partager le même nombre d'heures de délégation entre titulaires et suppléants. Nous avons contesté au tribunal mais celui-ci a donné raison à l'employeur, qui pouvait l'imposer unilatéralement. Cette année, l'employeur a fait élargir la DUP, en incluant le CHSCT. Nous réussissions à présenter des personnes différentes pour chaque mandat avec chacun ses spécificités. Les informations circulaient sans qu'on cumule les mandats. Avec la fusion, les représentants ne passent plus qu'une seule fois à la rencontre des salariés et regroupent leurs questions. Il y a une perte d'informations. C'est l'employeur qui envoie et choisit l'ordre du jour des réunions. Le CHSCT va se retrouver en dernière position et on va squeezer ses questions. » Ces dernières années, la montée en puissance des CHSCT inquiétait les employeurs. Les élus estiment que la DUP est un moyen de restreindre leurs prérogatives en les noyant dans les autres instances.

Le nouveau gouvernement prépare maintenant la généralisation de la DUP en inversant le processus actuel : seul un accord pourrait préserver des instances distinctes. Autre inquiétude, le gouvernement envisage de donner à l'instance unique le pouvoir de négocier pour contourner le délégué syndical, comme le réclame... le Medef.

humanite.fr

**l'Humanité**

[LAPRESSEENREVUE.EU](http://LAPRESSEENREVUE.EU)

## 1) Législatives: Girardin réélue de justesse à St-Pierre et Miquelon



La ministre des Outre-mer Annick Girardin vote le 17 juin 2017 à Saint-Pierre et Miquelon  
© Chantal BRIAND / AFP

**La ministre des Outre-mer Annick Girardin a été réélue samedi soir députée de Saint-Pierre et Miquelon de justesse avec 51,87% des voix, et restera donc au gouvernement.**

Mme Girardin, 52 ans, qui brigait un troisième mandat de députée sous l'étiquette PRG, mais soutenue par La République en Marche d'Emmanuel Macron, l'a emporté de 136 petites voix sur son rival Stéphane Lenormand (Archipel Demain), vice-président du conseil territorial (48,13%).

Au premier tour, les deux candidats avaient obtenu le même nombre de voix (1.209, soit 41,6%) dans cet archipel français de 6.000 habitants de l'Atlantique nord, au large du Canada.

Annick Girardin aurait dû quitter le gouvernement en cas d'échec. C'est la première des six ministres en lice à assurer son maintien au gouvernement, le scrutin ayant lieu avec un jour d'avance sur la métropole. Mais c'était la ministre qui était dans la position la plus inconfortable à l'issue du premier tour, les cinq autres étant tous favoris pour dimanche.

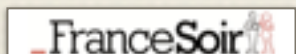
Les habitants de l'archipel se sont fortement mobilisés pour le second tour, avec 75,35% de participation, contre 59,47% samedi dernier.

Mme Girardin avait remporté ses deux précédents scrutins dès le premier tour (législatives de 2012 avec 61,53% et législatives partielles de 2014 avec 59,91%).

Sur Facebook, Mme Girardin a aussitôt réagi: "un immense merci aux Saint-Pierrais et aux Miquelonnais qui se sont mobilisés massivement et qui nous ont permis à Stéphane Claireaux (son suppléant qui siègera donc au Palais Bourbon, ndlr) et moi d'être la voix de l'Archipel à l'Assemblée nationale".

"Cette victoire est collective tout comme le travail que nous comptons mener avec l'ensemble des acteurs de l'Archipel", a-t-elle ajouté.

Auteur : Par AFP



[LAPRESSEENREVUE.EU](http://LAPRESSEENREVUE.EU)

## 2) Quand Vallaud-Belkacem, Taubira et Hidalgo illustrent la débâcle de la gauche

**Christiane Taubira et Anne Hidalgo sont allées soutenir Najat Vallaud-Belkacem à Villeurbanne. Une visite médiatisée, révélatrice de l'état de la gauche défaite à la présidentielle et aux législatives.**



Christiane Taubira, Najat Vallaud-Belkacem et Anne Hidalgo le 14 juin 2017.  
JEAN-PHILIPPE KSIAZEK / AFP



Bruno Roger-Petit Editorialiste invité

'Que reste-t-il de nos amours  
Que reste-t-il de ces beaux jours  
Une photo, vieille photo  
De ma jeunesse'

C'était ce mercredi, à Villeurbanne. Anne Hidalgo et Christiane Taubira étaient venues soutenir Najat Vallaud-Belkacem, en sursis dans sa circonscription de la banlieue lyonnaise. Cela a donné, pour les caméras, une séquence hommage à Charles Trenet. Ou Simone Signoret.

Elles s'étaient posées, toutes les trois, sur les marches du TNP de Villeurbanne, face à une foule clairsemée. Anne Hidalgo disait que "Najat est la bonne personne, au bon endroit. Alors, votez dimanche pour Najat!". Et Christiane Taubira en rajoutait: "il faut voter Najat Vallaud-Belkacem. C'est une très belle personne et une très belle candidature". Enfin, la candidate elle-même confirmait qu'elle était "l'unique représentante de la gauche" ici et maintenant. La gauche. Seulement la gauche. Sans mention du Parti socialiste, celui dont on ne doit plus dire le nom. Alors, va pour la gauche, si belle, si noble et si ancienne...

L'image se voulait apaisante, qui voulait raconter le quinquennat Hollande. De "belles personnes" étaient venues soutenir une autre belle personne. Najat Vallaud-Belkacem, ministre des Droits des femmes puis de l'Education nationale. Anne Hidalgo, première femme maire de Paris, élue sans difficulté dans le sillage de Bertrand Delanoë. Christiane Taubira, ministre de la Justice, mère de la loi sur le Mariage pour tous.

Elles étaient là, posant devant les caméras, comme pour rappeler au peuple que non, la gauche, ce n'est pas Emmanuel Macron et En Marche, avec ses étranges candidats venus de nulle part. Que la gauche ce sont des visages qui, à un moment, ont été les vecteurs du progrès. Le Mariage pour tous, la réforme du collège et la fermeture des voies sur berges...

La photo était belle, prise sur les marches du TNP, haut lieu de culture en banlieue lyonnaise. Trois visages de la gauche à la française des années 2000. Trois emblèmes de la réforme sociétale. Force de l'image. Trois "belles personnes", porteuses d'une certaine idée de la gauche, d'une certaine conception du pouvoir partagé et d'une certaine morale en politique invitaient, la voix douce et enjouée, les électeurs à méditer sur le destin d'une gauche qui ne mériterait pas de mourir ainsi, fracassée en un seul printemps électoral, assassinée par l'abstention et l'indifférence d'électeurs ingrats. A Paris comme à Villeurbanne et partout ailleurs en France.

Najat Vallaud-Belkacem, Anne Hidalgo et Christiane Taubira ne prenaient pas

la pose pour afficher une nostalgie qui n'est plus ce qu'elle était, mais pour prendre date. Elles n'étaient pas là pour entrer dans l'histoire, mais demeurer dans l'actualité. Rester, coûte que coûte, dans le quotidien des belles personnes qui se reconnaissent comme telles. Car ce n'est pas rien d'être une belle personne. C'est une distinction. Voter pour une belle personne, c'est soi-même être une "belle personne". La France d'Emmanuel Macron ne peut vivre sans "belles personnes", et les trois amies, unies et rassemblées, le signifiaient au peuple assemblé.

Pourquoi ne pas l'avouer? La sensibilité de l'électeur frissonnait au vu de ce qu'il faut bien nommer un appel au secours. N'étions-nous pas, d'un coup, encouragé par le vent du "dégagisme", en train de commettre l'irréparable? D'acter notre égoïsme à l'égard de trois personnalités qui ont été la gauche au pouvoir, dans son essence contemporaine, et à qui nous devons tant?

Nous en étions là, à nous demander si, au fond, le "dégagisme" dont sont victimes les candidats du PS et de la gauche traditionnelle ne relève pas de l'ingratitude, quand nous avons jeté un œil sur Quotidien, l'émission de Yann Barthes sur TMC, qui consacrait un long reportage aux "belles personnes" de Villeurbanne.

### Une nouvelle pudeur de gazelle

La journaliste de Quotidien, Camille Crosnier, ayant remarqué que les trois femmes en campagne évitaient soigneusement de prononcer les mots Parti socialiste, se mettait en scène, lancée aux trousseaux des militantes en campagne, dans le but de leur demander pourquoi cette pudeur de gazelle vis-à-vis d'un parti qui fut naguère celui de Jaurès, Blum et Mitterrand. La question était justifiée. Normale. De bon sens et de bon ton.

Sauf que visiblement, ce n'était pas l'avis des intéressées. Confrontées aux questions de la journaliste obstinée, elles se montraient beaucoup moins avenantes que sur les marches du TNP, quelques secondes auparavant. D'un air pincé et méprisant, Anne Hidalgo, répondait: "Attendez, je peux décider si je réponds, ou pas" avant d'ajouter, fusillant la journaliste du regard "OK, ça va, ça va, si c'est la seule question que vous avez...", puis de lui tourner le dos. Appelée à répondre à la même question, Christiane Taubira foudroyait à son tour la journaliste, l'oeil noir et le ton peu amène: "Madame, il y a un sujet très sérieux sur la reconstruction de la gauche, il sera traité en temps et en heure", avant de lui tourner le dos, de la même façon que sa camarade maire de Paris.

La journaliste s'obstinait et pourchassait encore et encore les trois "belles personnes", cherchant à obtenir une réponse à sa question, s'essayant même à la plaisanterie dans le but de les amadouer, mais c'était peine perdue. Christiane Taubira et Anne Hidalgo encore, se devaient de lui donner une nouvelle leçon de journalisme politique en termes peu empreints de la bienveillance que réclame l'époque. "Elle nous cherche" disait l'ancienne ministre de la Justice. Et la maire de Paris de décréter, visage de marbre et mâchoire serrée: "Mais qu'elle parle de ce qu'on fait là..." Et comme la journaliste répondait "Mais c'est ce que je fais", la maire de Paris donnait le coup de grâce: "Je ne suis pas sûre..." Puis, après encore quelques échanges secs, tournait encore une fois le dos à la journaliste, lui signifiant son congé.

Nous sortions alors de ce reportage un brin dubitatifs, se disant que les "belles personnes" revendiquées ont un caractère particulier, ne se montrant ni avenantes, ni prévenantes... Et de penser que les trois "belles personnes" manquait à leur promesse, et d'une certaine façon, à l'essence de la gauche. Nous regrettions que 'la photo, vieille photo, de notre jeunesse' disait qu'il ne reste ni amour, ni beaux jours... Et sans regret, on la jetait.

challenges.fr



[LAPRESSEENREVUE.EU](http://LAPRESSEENREVUE.EU)

## 3) Législatives : pourquoi il est important d'avoir un groupe parlementaire à l'Assemblée

Alexandre Rousset



La précédente législature comportait cinq groupes parlementaires. - MARTIN BUREAU / AFP

### Après le second tour des élections législatives, les partis sauront s'ils sont en mesure de former un groupe parlementaire, indispensable pour exister au Palais Bourbon.

Quinze, c'est le chiffre qui obsède bon nombre de partis politiques avant le second tour des élections législatives ce dimanche. Quinze comme le nombre de députés nécessaires pour former un groupe parlementaire à l'Assemblée nationale. Une organisation incontournable pour pouvoir peser sur les débats au Palais Bourbon.

Si les résultats du premier tour ne laissent que très peu d'espoir au Front national de dépasser cette barre fatidique, les résultats de dimanche soir seront décisifs pour le Parti socialiste ou La France insoumise. « Former un groupe, c'est l'essentiel à mes yeux », disait encore Jean-Luc Mélenchon vendredi sur Europe 1.

### Occuper des postes influents

Une mission qui s'annonce périlleuse. Selon le sondage Légitrack d'OpinionWay pour « Les Echos » et Radio classique publié jeudi, la France insoumise peut espérer entre 5 et 15 députés, contre 20 à 30 pour le Parti socialiste et 1 à 5 pour le Front national. La formation d'un groupe parlementaire ne sera qu'une formalité pour Les Républicains. Ce sera plus compliqué pour l'UDI. Les deux formations devraient recueillir ensemble entre 70 et 90 sièges selon le Légitrack. Enfin, pour l'alliance entre La République En marche et le Modem, à qui l'ont promis une majorité écrasante, la question ne se pose même pas.

Si la question intéresse tant les partis, c'est que la formation de groupes parlementaires est indispensable pour exister au Palais Bourbon. Tout d'abord, il faut y être rattaché pour pouvoir exercer un poste à responsabilité au sein du Bureau de l'Assemblée nationale ou d'une commission. Des fonctions réparties entre les groupes parlementaires au prorata de leur importance.

A noter qu'un député n'a aucunement l'obligation de rejoindre un groupe. Il est alors considéré comme un député non-inscrit. Sous la précédente législature, ils étaient 28 dans ce cas, notamment les députés du Front national et quelques anciens membres du groupe écologiste après sa dissolution en 2016. Les non-inscrits bénéficient d'une certaine liberté car ils ne sont pas astreints à une discipline de vote, mais ils ont une influence plus que limitée sur les débats.

Avantages financiers

Les présidents de groupe ont également l'avantage de siéger à la Conférence des présidents et de participer à l'élaboration de l'ordre du jour des séances. En d'autres termes, ce qui sera discuté dans l'hémicycle. Le calendrier parlementaire offre aussi aux groupes d'opposition et minoritaire une journée par mois où ils peuvent fixer l'ordre du jour et influencer l'agenda politique.

En séance, les présidents de groupe peuvent aussi influencer le travail législatif, par exemple en demandant la création d'une commission spéciale, l'allongement du temps d'examen d'un texte, la tenue d'un scrutin public ou la suspension de la séance. Lors d'événements importants, comme le dépôt d'une motion de censure ou le discours de politique générale du Premier ministre, chaque président de groupe est invité à s'exprimer.

Le temps de parole, notamment lors des questions au gouvernement, est lui aussi réparti entre les groupes. Un moment incontournable pour exposer ses idées dans l'hémicycle. Cela permet de disposer d'une fenêtre médiatique qui peut être intéressante pour un député ayant des ambitions nationales, comme pourrait l'être Jean-Luc Mélenchon ou Marine Le Pen.

Enfin, former un groupe parlementaire octroie aussi des moyens matériels (bureaux, salles de réunions, etc.), humains et financiers, notamment une enveloppe d'environ 10 millions d'euros répartie chaque année entre les groupes en fonction de leur importance. Le groupe parlementaire de La République En Marche, qui devrait dépasser les 400 députés, aura d'ailleurs quelques soucis logistiques pour se réunir, la plus grande salle de réunion du Palais Bourbon ayant une capacité de 350 places.



Les appels à ne pas laisser l'Assemblée sans opposition auraient toutefois partiellement été entendus.

Les deux données majeures qui ressortent du second tour des législatives sont l'ampleur de l'abstention et la victoire attendue de La République en Marche, un peu moins forte que ce qu'annonçaient les projections de la semaine mais néanmoins écrasante avec 350 à 380 députés sur 527. 42% des électeurs sont allés aux urnes, soit près de six points de moins qu'au premier tour. Sans doute nombre d'entre eux ont pu penser que les jeux étaient faits et qu'ils n'avaient plus à se déplacer. Mais c'est le signe fort et inquiétant d'une grave crise de la démocratie et de la représentation politique. On l'a souligné dès le premier tour. Le score de LREM, représente moins de 15% du total des électeurs inscrits. On voit immédiatement l'énorme décalage entre le nombre de ses députés hier et la réalité de son influence dans le pays. Les électeurs ont peut-être laissé faire, mais ce ne peut être en aucune manière un blanc seing, et sa légitimité pose de fait question. Sans doute faudra-t-il analyser en profondeur cette crise de la démocratie. Elle est sans doute liée pour partie au mode de scrutin lui-même, faisant de l'élection présidentielle le scrutin qui écrase tous les autres et dont les législatives dépendent en premier lieu.

En d'autres termes et pour le dire un peu rapidement, on vote pour un monarque républicain et on attend la suite. C'est dire aussi à quel point le rôle du Parlement est affaibli aujourd'hui dans la conscience politique. Certains évoqueront de ce point de vue les dissensions au sein de la majorité de l'ancien quinquennat, mais on peut aussi penser que l'usage du 49.3 à plusieurs reprises n'est pas pour rien dans cette dévalorisation du parlement. Même chose sans doute pour les ordonnances annoncées qui, quoi que l'on en dise viennent minimiser le rôle des députés. Au total, le système institutionnel étale aujourd'hui ses insuffisances et son injustice au grand jour. Rappelons simplement que le premier tour de la présidentielle avait dégagé quatre blocs politiques d'importance similaire. L'Assemblée élue en est à des années lumière. Un débat sur le scrutin proportionnel doit pouvoir s'ouvrir et la perspective d'une sixième république ne saurait être invalidée par cette séquence électorale.

### Le PCF et la FI auraient entre 20 et 30 élus

Une troisième donnée se dégage à ce qu'il semble du scrutin. Si l'abstention a été ce que l'on vient de dire, il semble cependant que les appels à ne pas laisser l'Assemblée sans opposition ont été partiellement entendus même si leur effet sur les résultats reste relatif. La droite aurait autour de cent députés, le PS avec le PRG autour d'une trentaine, la France insoumise et le PCF, sous réserve de confirmation pourrait passer les vingt. Notons au passage l'élection de Jean-Luc Mélenchon (FI) et pour le PCF d'André Chassaigne, Pierre Dharéville, Fabien Roussel, ou encore soutenu par plusieurs formations, celle de François Ruffin. Le Front national obtiendrait quatre à six sièges dont celui d'Hénin-Beaumont avec Marine le Pen.

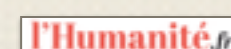
### Crise des partis politiques

Reste que la période qui s'ouvre sera aussi marquée, en plus de la crise démocratique, par une crise des partis eux-mêmes. Le premier secrétaire du PS, Jean-Christophe Cambadélis a pris acte hier d'une fin de séquence sans appel pour son parti en annonçant son retrait. Le Front national est également en recherche de sa ligne. Du côté du PCF et de la France insoumise on peut espérer que les tensions de la dernière période seront estompées au profit d'une recherche d'actions commune, aussi bien à l'Assemblée, ou les deux forces devraient pouvoir constituer un groupe, que pour reconstruire dans l'opinion et auprès de toutes celles et ceux qui vont être durement secoués par la loi travail et son éparpillement du code du travail façon puzzle, une claire conscience des luttes à mener et des perspectives à ouvrir.



Maurice Ulrich  
journaliste

[humanite.fr](http://humanite.fr)



## III) Législatives : Mélenchon, élu, annonce un groupe France insoumise



(Lewis JOLY/SIPA)

Le leader de La France insoumise, Jean-Luc Mélenchon, a réagi dimanche soir «aux bonnes et mauvaises nouvelles» des résultats du second tour des législatives. Le leader de La France insoumise a annoncé la création probable d'un groupe pour son mouvement. Sur l'abstention : «Notre peuple est rentré dans une grève générale civique. Je vois dans cette abstention une énergie disponible pour que nous sachions l'appeler au combat.» Face à Emmanuel Macron et sa majorité à l'Assemblée, il a déclaré : «Pas un mètre du terrain du droit social ne lui sera cédé sans lutte.»

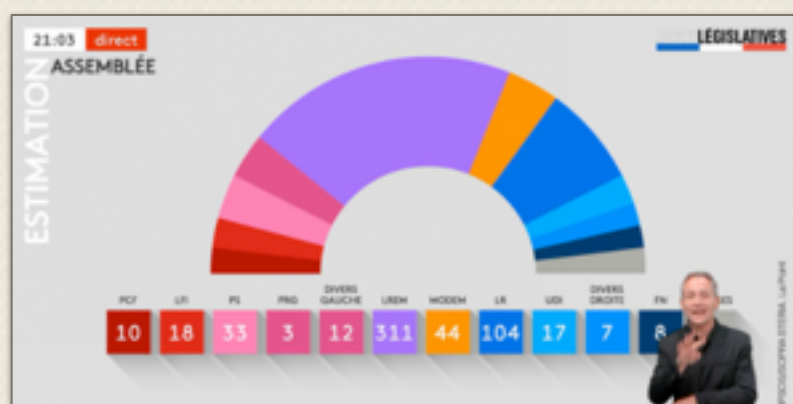
**Mélenchon : «Notre peuple est entré dans une forme de grève générale civique»**

<http://dai.ly/x5r4b2o>

[dailymotion.com-Liberation.fr](http://dailymotion.com-Liberation.fr)

## IV) La machine Macron en marche sur fond de grave crise démocratique

Maurice [Ulrich-Humanite.fr](http://Ulrich-Humanite.fr)





## **V) Législatives : après la défaite historique du PS, Cambadélis démissionne de la tête du parti**

L'ex député, lui-même sévèrement sanctionné lors du premier tour du scrutin, passe la main. Il propose la mise en place d'une «direction collective», en attendant le Congrès d'automne.

Il pouvait difficilement faire autrement. Depuis sa cinglante défaite dès le premier tour des législatives dans la seizième circonscription de Paris, la légitimité de Jean-Christophe Cambadélis était sérieusement menacée à la tête du PS. Après une semaine d'entre-deux-tours de tractations et consultations - il s'est notamment entretenu avec Matthias Fekl et Benoît Hamon, vendredi - l'ex premier secrétaire du PS a annoncé dimanche soir qu'il démissionnait de la direction du parti, après trois ans resté à ce poste. En coulisses, beaucoup de socialistes réclamaient son départ.

«Ce soir, malgré une abstention alarmante, le triomphe d'Emmanuel Macron est incontestable ; la défaite de la gauche est incontournable ; la déroute du PS est sans appel ; la droite fait face à un véritable échec ; et enfin les populistes de tous bords sont relayés aux marches. Les électeurs ont voulu donner sa chance au président de la République, et ils n'ont laissé aucune chance à ses adversaires. Ce soir, le président la République a tous les pouvoirs, un gouvernement à sa main, et un Parlement aux ordres. Pour autant, le triomphe a un côté artificiel, parce que tous les problèmes du pays ne se régleront pas à coup de baguette magique. Cette imposante majorité ne correspond pas à la réalité économique et sociale du pays. Le pouvoir absolu et concentré en toute verticalité se heurtera à cette contradiction», a d'abord constaté l'ex-patron de Solférino.

**«Il ne s'agit pas d'organiser une retraite mais de permettre une renaissance»**

Il s'est ensuite directement adressé au chef de l'État. «Monsieur le président de la République, la France a besoin d'écoute pour affronter ses défis, et de confiance pour faire valoir ses atouts. Elle a donc besoin de dialogue social, d'intelligence collective, des corps intermédiaires, et de ses territoires. Oser la démocratie, voilà ce dont la France a besoin, et ce qui doit occuper la gauche. La gauche doit tout changer, la forme comme le fond, les idées comme son organisation. Elle doit ouvrir un nouveau cycle, repenser les racines du progressisme. Car ses deux piliers - l'État providence et extension des libertés - sont remis en cause. Il faut une nouvelle offre politique à gauche pour contrer à la fois le néolibéralisme et le nationalisme», a-t-il prévenu.

Jean-Christophe Cambadélis a ensuite évoqué son cas personnel. «C'est un immense défi, une tâche de longue haleine. J'y participerai, mais je souhaite le faire en étant libre de ma parole. J'accompagnerai ce combat avec volonté mais je ne le ferai pas en tant que premier secrétaire du PS. Ainsi, une direction collective va se mettre en place dans les plus brefs délais. Elle devra associer à ses travaux des militants, des sympathisants, des forces vives de gauche, et être consultée démocratiquement et de manière régulière. Il ne s'agit pas pour moi d'organiser une retraite mais de permettre une renaissance. Je prends cette décision sans amertume ni colère, conscient de mon devoir et du moment crucial que traverse la gauche. J'assume simplement et tranquillement ma part de responsabilité», a-t-il assuré.

### **Les divisions guettent le Parti socialiste**

S'adressant à tous ses amis socialistes, il a finalement lancé: «Le brouillard va se dissiper plus vite que vous ne le croyez». «Nous avons perdu une bataille électorale décisive, mais pas la guerre contre les inégalités. Mes chers compatriotes, ne laissez personne vous dire que l'esprit de justice sociale est un obstacle sur le chemin de la prospérité, car c'est le cœur de la France, sa force et sa fierté», a-t-il conclu.

La période qui s'ouvre pour le parti du poing et de la rose s'annonce très difficile. Après l'échec de la présidentielle et des législatives, les divisions risquent d'exploser au grand jour à Solferino. Mardi, un séminaire du bureau national est convoqué toute la matinée pour fixer le calendrier des prochains mois et commencer le travail d'inventaire du quinquennat. Jusqu'ici, frondeurs et légitimistes se renvoient la responsabilité de l'échec du PS. Samedi, un conseil national doit se réunir à la maison de la Chimie (Paris).

## **4) Législatives : Vallaud-Belkacem et El Khomri échouent, très petite victoire pour Valls...**

**LAPRESSEENREVUE.EU**



Mathilde Siraud-journaliste

A Suivre...  
La Presse en Revue